

# Section de Normandie

## Randonnées Voyages Loisirs



### Randonnées FOUGÈRES

**du 27 septembre au 29 septembre 2024**  
**3 JOURS / 2 NUITS**

**Prix à partir de 185 € par personne**

(Programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)



**Un hébergement à l'Hôtel « RELAIS LE BOCAGE 53220 PONTMAIN »**

#### **HEBERGEMENT :**

**RELAIS LE BOCAGE**  
2 rue de Mausson - 53220 Pontmain

**Tél :** 02 43 30 26 00

**Mail :** relais.bocage@wanadoo.fr

**ATC-Routes du Monde**, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Éducation Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

## **TRANSPORT ALLER et RETOUR** : Non inclus dans les prestations ATC Routes du Monde.

Le prix ne comprend pas le trajet aller-retour jusqu'au lieu du séjour et les transferts pendant le séjour. Il est prévu que les participants utiliseront leur voiture particulière ; ils sont invités à organiser entre eux un covoiturage.

### **Aller : Le vendredi 27 septembre 2024 :**

- **Départ de** Rouen en voitures pour une arrivée à Fougères vers 12h00

### **Retour : Le dimanche 29 septembre 2024**

- **Départ** en voitures de Fougères 16h pour rejoindre Rouen

## **PROGRAMME DU SEJOUR :**

3 jours de randonnée.

**Le vendredi 27 : Début de la prestation ATC ;** Accueil à Pontmain à partir de 12h00

Programme du séjour :

Jour 1 vendredi 27/09/2024

Randonnée sur Pontmain

Arrivée en fin d'après-midi, Prise des chambres vers 18h

Repas vers 19h00

Jour 2 samedi 28/09/2024

Petit déjeuner

Départ 9h00 en voitures du village vacances

Randonnée Fougères

Repas vers 19h00

Jour 3 dimanche 24/09/2024

Matin :

Petit déjeuner et casse-croûte emporté

Randonnée avec visite du château de Fougères avec casse-croûte emporté

Fin de la prestation ATC

Retour Rouen en soirée

## **Vos accompagnateurs**

Claude et Françoise BESSONNET ☎ : (02) 35 62 17 60 📞 : (06) 47 98 24 27

Isabelle et Jérôme LAMOUREUX ☎ : (02) 35 98 76 26 📞 : (06) 02 23 46 24

## **PRIX FORFAITAIRE DU SEJOUR : 185 € par personne sur la base de 25 participants minimum**

Ces prix sont calculés à la date du 1er mai 2023. Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

### **Le prix comprend :**

Le service et les taxes locales.

L'hébergement en village-vacances, logements en chambres 2 personnes / linge et draps fournis.

La pension complète du dîner du 27 septembre, jour d'arrivée au pique-nique du jour de départ, le 29 septembre avec panier-repas froid fourni pour le midi

L'assurance assistance-rapatriement

La présence d'accompagnateurs ATC

Le prix comprend la fourniture des draps et linge de toilette ainsi que le ménage de fin de séjour.

La pension complète, du repas, Dîner du jour au déjeuner du jour 3

Les repas du soir sont servis au restaurant du Relais Le Bocage Les repas du midi sont fournis sous la forme de paniers repas froids à emporter. Les petits déjeuners sont servis au restaurant du Relais Le Bocage

### **Le prix ne comprend pas :**

Le coût des visites optionnelles.

Les boissons et dépenses à caractère personnel.

Le port des bagages

Le transport pour rejoindre le lieu du séjour et les transports sur place

L'assurance assistance-rapatriement

**L'assurance couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, avec garanties COVID: 3%/ personne du prix total du voyage (10€/personne), à souscrire lors de l'inscription au voyage.**

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

Il n'est pas prévu de supplément pour chambre individuelle.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**ASSURANCES** : ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle avec garanties Covid couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AREAS Dommages. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : Vous serez rattaché à un groupe de 25 - 30 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit **25 personnes**.

**PERSONNE A MOBILITE REDUITE** : ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite (il s'adresse à des personnes ayant une pratique régulière de la randonnée.)

### FORMALITES

Concernant les conditions de POLICE et de SANTE, les voyageurs doivent consulter avant leur date de départ les sites internet suivants pour vérifier les formalités administratives et sanitaires à accomplir pour chacun des pays où ils se rendent, y compris en cas de simple escale ou de transit :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

<http://www.sante.gouv.fr>

Il vous appartiendra de vous conformer aux formalités. En cas de refus d'entrée sur le territoire pour non-conformité, ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé. L'accomplissement des formalités administratives et sanitaires et les éventuels frais relatifs à ces formalités sont la charge exclusive des voyageurs.

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Les clients doivent s'assurer suffisamment longtemps avant la date de départ que les noms et prénoms qui figurent sur les documents de voyage (billets, bons d'échange, réservations, etc) correspondent exactement à ceux qui figurent sur leur pièce d'identité et sur leur visa.

### SANTE

Les formalités pouvant changer fréquemment, nous vous invitons à consulter avant de réserver, et ensuite régulièrement, les sites web suivants avant le départ : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage et peuvent évoluer à tout moment.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus et de vous inscrire sur le site ARIANE :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

## REGLEMENT

**Acompte à l'inscription** : 30% du montant total du voyage par personne. Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou par chèque.

**Solde** : 1 mois avant le départ, sans rappel de notre part.

**Conditions particulières de vente** : Nos conditions particulières de vente sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

## INSCRIPTION :

Par envoi d'un chèque de **65 ou 75 euros** par personne à l'ordre de l'ATC pour le **21 juin 2024** à :

Françoise BESSONNET 16 rue de Stalingrad 76300 SOTTEVILLE lez ROUEN tél (02) 35 62 17 60

Inscription en ligne possible sur : [www.atc-routesdumonde.com](http://www.atc-routesdumonde.com)

L'inscription sera confirmée par la signature par l'adhérent du contrat de voyage RESALYS et son retour à l'organisateur ATC Normandie :

Claude BESSONNET 16 rue de Stalingrad 76300 SOTTEVILLE lez ROUEN tél (06) 47 98 24 27

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352



Bulletin d'inscription  
N° opération :  
Randonnées  
Fougères

ATC Normandie  
15 Place de la gare  
76300 SOTTEVILLE lez ROUEN

NOM : .....Prénom .....

Tél domicile : .....

N° carte adhérent(e)

Accompagné de :

Nom : .....Prénom : .....

Nom : .....Prénom : .....

Je verse un chèque d'acompte, encaissable en juin 2024 comprenant:

- un acompte de 65 € par personne sous forme de chèque joint

\*rayer les mentions inutiles

- Je prends l'assurance annulation - bagages – interruption de séjour à 10€ par personne proposée par l'ATC (lignes à rayer si vous disposez d'une autre assurance ou si vous ne la prenez pas)

**Le solde de 120 € par personne est à régler pour le 27 août 2024**

**Je dispose de  place(s) en co-voiturage.**

Retourner le bulletin complété à :

**Françoise BESSONNET** ,  
16 rue de Stalingrad  
76300 SOTTEVILLE lez ROUEN  
☎ 02 35 62 17 60

**au plus tard le :**  
**21 juin 2024**

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :  Ville : \_\_\_\_\_

N° tél. dom. : \_\_\_\_\_ N° Port : \_\_\_\_\_

**ANNULATION :**

Assurance annulation pour les séjours en gîtes  
Les conditions d'annulation sont indiquées aux conditions générales de vente de l'ATC  
Les risques couverts et les risques exclus par l'assurance d'assistance sont précisés aux conditions générales de vente.  
Les réclamations visées à l'article 98 alinéa 12 sont à faire parvenir dans un délai de 8 jours à dater de la fin du voyage ou du séjour.

Je déclare m'inscrire pour les  
randonnées autour de Fougères du  
27/09/2024 au 29/09/2024

Signature :

Nombre total de participants :

**Je joins un chèque de : 65,00€ par  
personne (ou 75€00 avec assurance  
annulation)  
à l'ordre de l'ATC\***

\*rayer les mentions inutiles